

LES NOUVELLES d'AUBER

**LÀ OÙ
ÇA BOUGE**
AIDER LES
VICTIMES DES
VIOLENCES
CONJUGALES

P. 6

**FEMMES
D'AUBER**
LOUISE CAZAGOU,
105 ANS À
AUBERVILLIERS

P. 10

LES GENS D'ICI
Justine
Gheselle

P. 4

LE JOURNAL DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS – N°33 – MARS 2020

Femmes à la Une



Filage du spectacle
Aguas Vivas, créé à
Aubervilliers, joué par
des amateurs et des
professionnelles.

ENTRE NOUS

Aubervilliers est au combat aux côtés des femmes, aux côtés de celles qui s'engagent dans la lutte pour leurs droits, aux côtés encore de celles qui ferraillent contre toutes les formes de discriminations. C'est dire si la journée du 8 mars n'est pas anodine. Le combat des Aubervillariennes est quotidien. Un seul but : faire évoluer les mentalités. Le 8 mars, en somme,

c'est tous les jours ! En l'honneur de la Journée internationale des droits des femmes, la ville a prévu un programme d'initiatives festives, culturelles et militantes dédiées à l'égalité femmes-hommes. Un programme riche, pour tout le monde et pour tous les goûts, est à découvrir dans notre journal (*pages 2 et 3*). Tout au cours du mois de mars, le réseau des médiathèques de Plaine Com-

mune se mobilisera à travers rencontres, ateliers, projections et spectacles, pour avancer de manière créative et joyeuse. Eh oui, l'égalité femmes-hommes, ça s'apprend. Savez-vous enfin, et c'est une révolution, que quatre établissements pratiquent l'éducation non sexiste dans notre ville ? Cette initiative valait bien d'être saluée dans nos pages. ● **LA RÉDACTION**

NOS CHANTIERS P. 8 **MA MAIRIE, À QUOI ÇA SERT ?** P. 11 **AUBER CULTURE** P. 12
LE BIEN-VIVRE P. 13 **AINSI VA LA VIE** P. 14 **EN BRÈVES** P. 15 **AUBERVILLIERS D'ANTAN** P. 16

RETROUVEZ-NOUS
WWW.AUBERVILLIERS.FR
ET SUR   

La Ville met en place de nombreux dispositifs, dès la petite enfance, pour en finir avec les stéréotypes sur les femmes.

Engagée pour l'égalité femmes-hommes

MILITANTE Comme chaque année, Aubervilliers s'engage dans la lutte pour les droits des femmes, dans le but de faire évoluer les mentalités en militant notamment contre les stéréotypes et les discriminations.

En l'honneur de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars, la Municipalité a prévu un programme d'initiatives festives, culturelles et militantes dédiées à l'égalité femmes-hommes. Un programme riche, pour tout le monde et pour tous les goûts.

Les festivités débuteront dès le 6 mars avec une mobilisation militante et un flash mob à ne pas manquer, place de l'Hôtel de Ville à 17 heures, sur le thème de la place des femmes dans le projet de réforme des retraites. Le même jour, à 20 heures et à l'Espace Renaudie, la compagnie Sapiens Brushing présentera, quant à elle, son spectacle *Agua Viva* (voir pages 8-9). Une pièce de théâtre participative où l'on retrouve des témoignages, des portraits et des paroles de femmes. Une performance 100 % jouée par des Albertivillariennes. Vous pourrez également assister au spectacle *A Priori* de la Fine Compagnie (le samedi 7 mars et dimanche 8 mars). Création qui a remporté l'appel à projets de la Ville Pour une place égalitaire des femmes dans l'espace public.

LE 8 MARS, C'EST TOUS LES JOURS

Rendez-vous bien évidemment le 8 mars pour investir, cette fois-ci, la Place des femmes (à l'angle des rues Barbusse et des Postes) d'une façon festive et militante avec un spectacle et un buffet organisés par le collectif Place aux femmes. Pour les cinéphiles, Le Studio, en partenariat avec la Ville d'Aubervilliers, proposera la quatrième édition du festival CinÉgalité, du 27 mars au 29 mars, avec une programmation très variée : débats, films, documentaires, courts-métrages... Les médiathèques du réseau Plaine Commune participent aussi au mois de lutte pour l'égalité femmes-hommes, avec notam-

ment une série de rencontres, de jeux, d'ateliers, de spectacles, le tout dans une ambiance joyeuse et ludique (voir ci-contre).

Cependant, le travail autour de la question de l'égalité entre les femmes et les hommes est un travail de tous les instants. Et ce combat commence dès le plus jeune âge, notamment dans les crèches. En 2012, la direction de la Petite Enfance, en partenariat avec Bénédicte Fiquet de l'association Adéquations, a lancé une série de formations visant l'ensemble du personnel de la petite enfance sur la question de l'éducation non genrée, aussi appelée éducation non sexiste. « Nous avons lancé le projet à La Maladrerie. Dans un premier temps, on a organisé une série de rencontres avec les parents, les professionnels du milieu et avec les directrices pour rassurer, expliquer la base du projet et faire la dissociation entre genre et sexualité », explique Sabrina Martel, directrice par intérim de la Petite Enfance à la Mairie d'Aubervilliers.

Le dispositif s'articule sur différents axes : l'aménagement de l'espace dans les crèches, la façon dont on parle aux enfants, la liberté laissée aux enfants dans le choix des jeux et l'accueil des parents en crèches. « L'objectif est que chaque enfant, garçon ou fille, puisse choisir ses jeux en fonction de ses seules envies et non de ce qu'on attend de lui », détaille Sabrina Martel. Aujourd'hui, quatre établissements pratiquent activement l'éducation non sexiste : La Maladrerie, le multi-accueil La Pirouette (voir page 11), la micro-crèche et le multi-accueil La Maisonnée. « Pour la Ville, cette action est très importante, car quand on parle des droits des femmes, cela commence avec ce genre d'action en petite enfance. À Aubervilliers, on réfléchit énormément autour des questions sur le chemin éducatif des enfants », précise Sabrina Martel.

● QUENTIN YAO HOQUANTE

» Si vous souhaitez approfondir la question de l'éducation non sexiste, vous pouvez regarder sur YouTube le documentaire « Aubervilliers : des crèches pour l'égalité » réalisé par la Ville et l'association Adéquations.

1»CHEMIN

Aujourd'hui, quatre établissements pratiquent activement l'éducation non sexiste à Aubervilliers. Ici, le multi-accueil La Maisonnée.



LE CHANGEMENT À PORTÉE DE MAIN

CRÈCHE » Toute cette démarche éducative est une véritable révolution qui, à terme, pourrait faire évoluer beaucoup de choses sur les mentalités et les comportements de demain. Une évolution pleine d'espoir pouvant avoir des résultats significatifs sur des problématiques graves, notamment sur les violences conjugales. « Il y a un continuum entre l'égalité femmes-hommes et les violences conjugales. Dès la crèche, on demande aux petites filles de ranger les jouets, de ne pas faire trop de bruit, etc. Le fait qu'il y ait des rôles assignés aux petites filles et aux petits garçons est un terreau à ce que certains hommes en devenant adultes souhaitent dominer les femmes qui sont vues comme différentes, inférieures ou dévolues à certaines tâches. In fine, dans certains cas, ces hommes deviennent violents », explique Marie Perrot, responsable du service Prévention aide aux victimes et interventions publiques (PAVIP). ● Q.Y.H



2»VISIBILITÉ

Rassemblement pour le droit des femmes dans les rues de la ville.

3»ÉCHANGES

Débat au théâtre de La Commune.

L'égalité, ça s'apprend

CULTUREL Durant le Mois de lutte pour l'égalité femmes-hommes, le réseau de médiathèques de Plaine Commune se mobilise à travers un programme de rencontres, d'ateliers, de projections et de spectacles, pour avancer de manière créative et joyeuse.

Le Mois de l'égalité est un dispositif qui a lieu tous les ans dans les neuf villes qui constituent le territoire de Plaine Commune. Les médiathèques proposent des espaces d'échange et de réflexion sur l'égalité femmes-hommes, contre le sexisme et la misogynie, les discriminations... Cette année, à Aubervilliers, le programme est ouvert à toutes et tous mais s'adresse avant tout aux enfants et aux adolescent·e·s. « Les questions de genre se posent beaucoup dans le cadre scolaire, pour les enfants et les adolescents », explique Samia Abba, responsable de l'équipe jeunesse de la médiathèque Saint-John Perse et des actions culturelles pour la ville d'Aubervilliers.

UNE PROGRAMMATION SPÉCIALE

Cette année, à la médiathèque Saint-John Perse, les activités ne manquent pas. La compagnie Terraquée propose de partir à la découverte de deux grandes mathématiciennes dans un atelier pour les 6-12 ans, le 4 mars. Le 28 mars, Karine Huet, accordéoniste, nous fera rentrer dans l'histoire des compositrices depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours à travers une conférence musicale. Au mois d'avril, un spectacle humoristique des Zôtesse, à destination

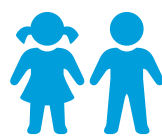
d'un public adolescent et lycéen, sera suivi d'un débat autour de la question : Les sciences ont-elles un sexe ? On retrouvera également un ciné-philos-égalité en partenariat avec le Panorama des cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient, grâce à la construction par l'équipe du festival d'une programmation jeunesse spéciale « égalité » pour les médiathèques durant les vacances d'avril. D'autres actions auront lieu à Paul Éluard, André Breton et Henri Michaux !

L'ÉGALITÉ, C'EST TOUTE L'ANNÉE

« Le mois de mars est un temps fort durant lequel on essaie de favoriser les échanges, le débat, la discussion avec nos usagers. L'égalité femmes-hommes est un sujet important, qui touche tous les niveaux de la vie, de la crèche à la cour de récréation jusqu'à l'insertion dans le monde du travail. C'est un sujet qui trouve naturellement sa place dans nos médiathèques, qui sont des lieux de partage, de culture et de rencontres », précise la responsable des actions culturelles pour la Ville. Et justement, la thématique est tellement importante qu'elle s'étend bien au-delà du mois de mars. Dans les médiathèques de Plaine Commune, c'est toute l'année qu'on peut accéder à un large choix de lectures, de films ou de chansons pour réfléchir aux questions de l'égalité femmes-hommes.

● Q.Y.H

» Si vous êtes intéressé·e·s par la programmation, n'hésitez pas à vous renseigner en appelant ou en vous rendant à l'accueil des médiathèques pour vous inscrire gratuitement à toutes les activités proposées.



1 000

ENFANTS albertivillarien-ne-s bénéficient de l'éducation non sexiste (sur 4 000 enfants de moins de 3 ans)



4

CRÈCHES mettent en place l'éducation non sexiste dans la ville



2021

UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT rejoindra le dispositif éducation non genrée

JUSTINE GHESELLE, ÉCRIVAIN PUBLIC

« C’est important d’aider les personnes dans le besoin »

ENTRAIDE Tout le monde peut participer au bien-vivre de sa ville et des habitant·e·s. C’est le cas de Justine Gheselle, écrivain public bénévole à la médiathèque Henri Breton depuis trois années.

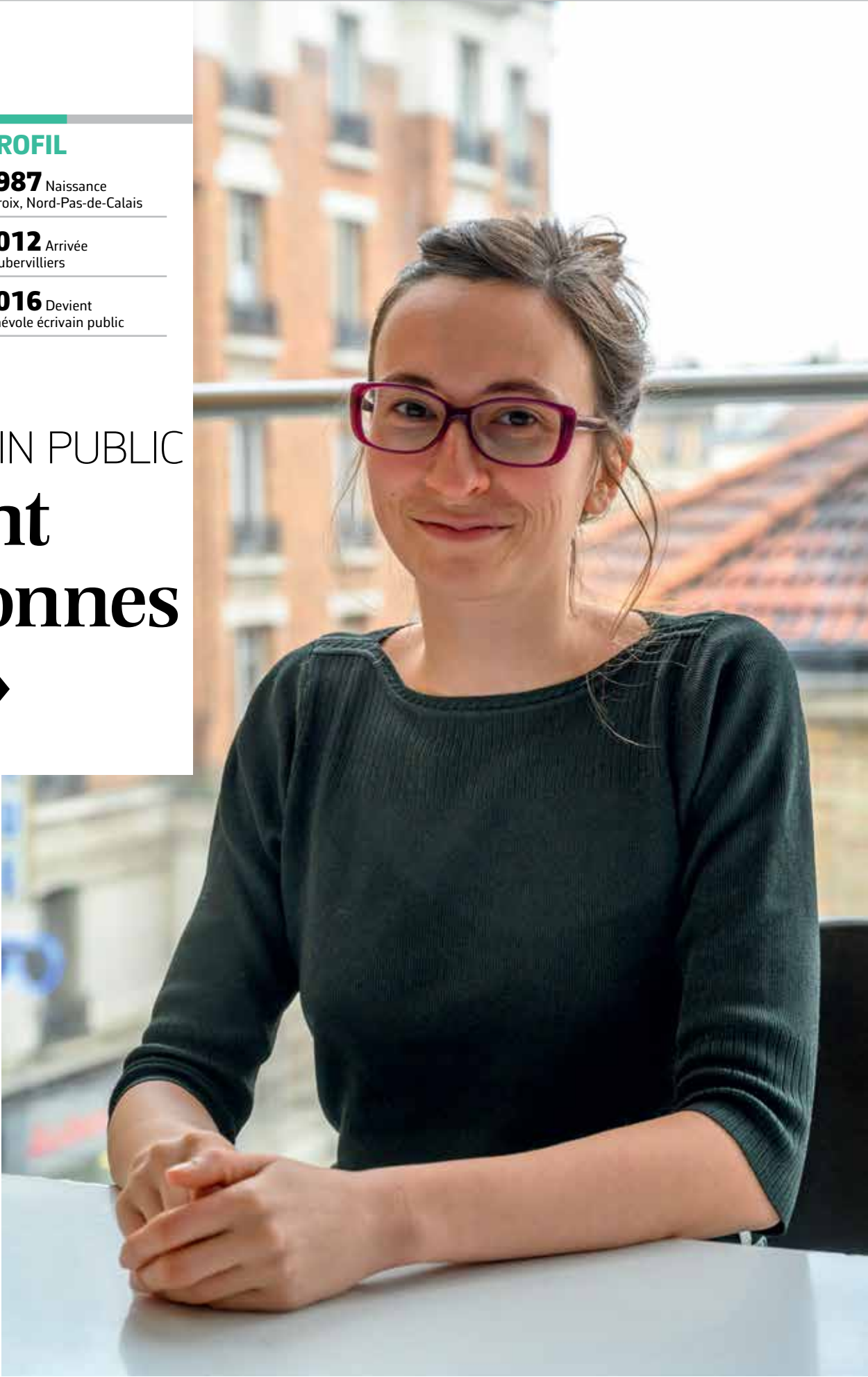
Originaire du Nord de la France, Justine Gheselle a posé ses valises à Aubervilliers en 2012, suite à une mutation professionnelle. Aujourd’hui, l’Albertivillarienne travaille à la direction des finances publiques de la Seine-Saint-Denis. Quand elle lit dans le journal que la ville recherche des écrivains publics, elle ne connaît pas encore la fonction, mais décide de s’impliquer. « *Je me suis dit qu’il y avait un vrai besoin à Aubervilliers, comme il y beaucoup de personnes qui ne maîtrisent pas très bien le français et/ou les démarches administratives* », confie la jeune femme pour qui l’entraide est une valeur fondamentale.

L’écrivain public assiste les usager·ère·s dans leurs démarches administratives. Il ou elle doit faire preuve de nombreuses qualités : écouter, rédiger des courriers, des formulaires, orienter vers les bons organismes... Il faut aussi savoir faire preuve de compréhension et d’esprit de synthèse car les personnes arrivent souvent sans problématique précise : le but, c’est de les aider à définir celle-ci. « *Ce sont les personnes qui maîtrisent le moins le français qui ont le plus de démarches à gérer : demande CAF, logement social, demande de regroupement familial...* », précise Justine. À Aubervilliers, il y a beaucoup

de demandes, mais peu de permanences, ce qui peut parfois mettre en difficulté les écrivains publics. « *On doit faire une permanence le samedi de 10 h à 12 h, mais tout seul c’est compliqué. On est censé recevoir quatre personnes, en consacrant 30 minutes à chacune, mais c’est très rare de respecter le timing. Les gens ont besoin d’être écoutés, il faut prendre son temps tout en étant efficace. On ne peut pas sup-*

primer le côté humain ! » Même s’il s’agit d’une fonction bénévole, écrivain public, c’est un métier à part entière, qui demande notamment d’être prêt·e à se confronter à des personnes en détresse. « *Au début, c’était un peu compliqué pour moi, mais le besoin d’écrivain public est si important à Aubervilliers que je ne me voyais pas arrêter* », explique l’Albertivillarienne. Heureusement, depuis peu, on note quelques améliorations dans la logistique. « *Depuis un*

mois, on est deux pour gérer la permanence. Du coup, on peut accueillir huit personnes au lieu de quatre. Ça change tout, c’est nettement mieux pour les personnes qui ont besoin de notre aide, se réjouit l’écrivain public. C’est une activité bénévole gratifiante, les gens sont très reconnaissants car ils avancent dans la vie. L’écrivain public permet de rétablir l’égalité entre les citoyens sur l’accès au droit. C’est une petite pierre à l’édifice. » ● **QUENTIN YAO HOQUANTE**



CHARLOTTE RANSON, DANSEUSE À L’OPÉRA DE PARIS

« Aubervilliers, c’est une ville qui a énormément de potentiel »

CRÉATION Il y a quatre ans, Charlotte Ranson s’installait à Aubervilliers. Elle y est bien, y a ses adresses et ses ami·e·s. Danseuse de métier, elle consacre énergie et créativité à faire venir l’Opéra dans la ville.

Gracieuse, la démarche souple et le port altier, Charlotte Ranson aurait du mal à cacher son métier. Elle danse. Née à Paris, elle y vit jusqu’à ce qu’elle rencontre son compagnon qui, lui, habite Aubervilliers. Voilà maintenant

quatre ans qu’elle l’a rejoint et se sent bien dans cette ville où elle n’a pas tardé à créer un projet en partenariat avec la Municipalité. « *C’est une ville qui a énormément de potentiel* », explique-t-elle. La danseuse a alors l’envie de monter un spectacle ouvert aux enfants, s’appuyant sur le dispositif d’éducation artistique et culturelle « Dix mois d’école et d’opéra » initié par l’Opéra Garnier. L’idée : accueillir des enfants lors d’une répétition, échanger avec eux et laisser place ensuite au spectacle. « *Je trouvais formidable d’avoir des enfants spectateurs. Alors j’ai pensé*

qu’on pouvait faire venir l’Opéra à Aubervilliers avec des extraits d’une heure, qu’on puisse ensuite avoir un échange autour d’un questions-réponses. » Soutenue par la Municipalité, ce beau projet devrait débiter à la rentrée prochaine à L’Embarcadère.

Si Charlotte Ranson est jeune, elle fait pourtant partie du corps de l’Opéra de Paris depuis dix-sept ans. C’est à l’âge de quatre ans qu’elle commence à danser dans un cours de son quartier parisien. Puis, ses parents ayant emménagé dans le Sud, elle intègre le conservatoire d’Avignon. Elle revient à Paris pour y passer le concours d’entrée de la célèbre école de danse de l’Opéra. Charlotte a dix ans et ses parents redoutent de la voir quitter si jeune le cocon familial. Mais, après tout, la sélection est sévère et les candidat·e·s nombreux·ses. Ce ne sera peut-être qu’une étape dans la carrière de la jeune danseuse.

EXIGENCE ET ENDURANCE

Sur trois mille dossiers, quatre cents sont retenus. Puis après la première audition, on n’en garde que quatre-vingts. Charlotte fait partie des douze restant à l’issue de la seconde audition. « *J’avais 11 ans quand je suis rentrée à l’internat de l’école de danse de l’Opéra. Je suis la seule de cette promo à avoir ensuite intégré le corps de ballet. Ma mère ne s’y attendait pas.* » Les classes accueillant les élèves âgé·e·s entre 11 et 17 ans s’appellent des divisions « *comme à l’armée* ». Chaque année, les élèves passent dans la division supérieure, de la 6^e à la 1^{re}. « *Ensuite, ce n’est pas acquis pour autant*, confie Charlotte. *En première division, on doit repasser un concours pour rentrer au corps de ballet.* »

Charlotte Ranson a maintenant intégré ce corps de ballet si prestigieux. Depuis ses 17 ans, elle se rend chaque jour à l’Opéra : « *En général, j’ai deux jours de repos par semaine. J’ai environ sept heures de danse par jour : une heure et demi de cours le matin et six de répétition l’après-midi, ou deux heures et demi de cours et un spectacle. Les horaires ne sont jamais les mêmes. On travaille le week-end et les jours de repos sont parfois renvoyés à la fin de l’année. Les plannings évoluent tout le temps, nous n’avons pas de routine. J’adore ce que je fais !* » Durant ces années, Charlotte a travaillé avec les plus grands. À 18 ans, elle est repérée par Pina Bausch, célèbre chorégraphe allemande qui lui propose un rôle de soliste. Elle travaillera encore avec Mats Ek, Carolyn Carlson et même Maurice Béjart. Dans les classiques, Charlotte a dansé dans *Le Lac des cygnes*, *La Belle au bois dormant*, *Giselle*, *Casse-Noisette*, *La Dame aux camélias*... Actuellement, elle travaille une création contemporaine, un spectacle danse-théâtre, du chorégraphe norvégien Alan Lucien Øyen.

Charlotte Ranson sait qu’à l’âge de 42 ans, son contrat prendra fin. Cette discipline étant considérée comme un sport de haut niveau au regard du degré d’excellence exigé, les danseur·se·s de l’Opéra ne peuvent aller au-delà de cet âge : « *C’est dommage d’arrêter si tôt. Il ne me reste que huit ans... Je suis très heureuse et je n’ai pas l’impression de travailler.* » ● **MAYA KACI**



© DROITS RÉSERVÉS

PROFIL

1985 Naissance à Paris

1989 Débute la danse

1996 Intègre l’école de danse de l’Opéra de Paris

2002 Intègre le corps de ballet de l’Opéra

« J’ai pensé qu’on pouvait faire venir l’Opéra à Aubervilliers »

Depuis plus de quinze ans, la Seine-Saint-Denis est un département pionnier dans la prise en charge des femmes victimes de violences conjugales. Aubervilliers ne fait pas exception avec un réseau de professionnel-le-s particulièrement performant.

Aider les victimes de violences conjugales

AGIR Le 15 novembre 2018, une mère de cinq enfants succombait, poignardée par son ex-mari à Aubervilliers. La ville, déjà mobilisée pour lutter contre ces drames, a renforcé les moyens mis en œuvre pour venir en aide aux femmes victimes de violences conjugales.

La première difficulté pour une femme qui subit des violences psychologiques, physiques et/ou sexuelles de la part de son conjoint (qu'elle soit mariée ou non) ou de son ex-conjoint, est bien souvent d'en parler. La honte d'évoquer des actes qui se déroulent le plus souvent dans la sphère intime, la culpabilité fréquemment ressentie (à tort) d'être responsable de la violence du conjoint, la peur des représailles, le sentiment d'échec lié à un éventuel divorce parfois renforcé par des a priori culturels, sont autant de freins pour ces femmes victimes à témoigner des violences qu'elles subissent dans leur couple. C'est pourquoi la ville a mis en place un dispositif complet, favorisant aussi bien l'écoute que la prise en charge et l'accompagnement des victimes, pour les aider à sortir de ces situations dangereuses et destructrices et à reprendre pied, à l'abri du conjoint violent.

ÉCOUTE

Une femme victime de violences qui désire se confier, trouver une aide, un soutien psychologique ou obtenir des conseils sur les démarches à entreprendre dispose de plusieurs « portes d'entrée ».

Elle peut tout d'abord s'adresser au centre de planification et d'éducation familiale du Centre municipal de santé (CMS) qui dispose d'une permanence gratuite, confidentielle et sans rendez-vous tenue par deux conseillères conjugales. Les assistantes sociales du service social

municipal sont également disponibles pour orienter les femmes dans leur parcours. Enfin, le commissariat de police d'Aubervilliers dispose d'une intervenante sociale spécialisée qui assure un accueil personnalisé et conseille les femmes victimes. « Les intervenantes ne décident jamais à la place de la femme violente, mais sont assez expérimentées dans le suivi des victimes pour les accompagner dans leur volonté de quitter une personne violente, les encourager à déposer une main courante ou porter plainte contre le mari ou le conjoint violent », explique Marie Perrot, responsable du service de prévention, d'aide aux victimes et d'interventions publiques (PAVIP). Pour les mères qui sont habituées à fréquenter les centres de protection maternelle et infantile (PMI), des conseillères conjugales, qui ont les mêmes compétences que celles du CMS, reçoivent également dans certaines PMI sur rendez-vous.

PARCOURS

Dans un second temps, selon la situation et la volonté de la victime, la conseillère conjugale (ou l'assistante sociale) va l'orienter dans ses démarches juridiques, que ce soit pour obtenir une protection ou pour entamer une procédure de divorce. Une juriste du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF 93) tient une permanence à la Maison de la Justice et du Droit (MJD) et reçoit les femmes afin d'évaluer la nécessité de demander une ordonnance de protection délivrée par un juge aux affaires familiales qui peut éloigner le

concubin violent, statuer sur l'autorité parentale ou attribuer un logement provisoire à la victime et ce, sans avoir besoin d'avoir porté plainte au préalable. Si les violences subies nécessitent une prise en charge médicale (atteintes physiques liées à des violences

À QUI S'ADRESSER ?

Centre de planification et d'éducation familiale
Centre municipal de santé
5, rue du docteur Pesqué,
2^e étage, bureau 24.
Conseillères conjugales
et consultations médicales
Sans rendez-vous, du lundi
au vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h
ou sur rendez-vous
au 01.48.11.21.90
ou 06.17.58.06.72

Service social municipal
6, rue Charron
Assistantes sociales
Du lundi au vendredi de 8 h 30
à 12 h 30 et de 13 h 30
à 17 h 30 (sauf le jeudi matin)

Commissariat de police
Intervenante sociale
en commissariat
16-22, rue Réchossière
Sur rendez-vous du lundi
au vendredi au 06.24.44.25.89

Association La Main tendue
Relais des femmes
Hébergement d'urgence
et accueil de jour
Sur rendez-vous au
01.43.52.43.01

Plus d'infos sur
http://aubervilliers.fr/IMG/pdf/2019-10-victime_de_violence-v2-site-2.pdf

sexuelles, stress post-traumatique, etc.), les femmes victimes peuvent bénéficier de consultations et de soins gratuits (rééducation chez une kinésithérapeute, par exemple) ou d'un accompagnement psychologique. Une consultation de victimologie pour prendre en considération l'impact psychologique des violences existe au CMS (voir page 13). En cas de danger immédiat, et si la femme victime de violences a besoin d'être mise à l'abri en quittant le domicile, l'association La

Main tendue à Aubervilliers propose un hébergement d'urgence et un accueil de jour.

HÉBERGEMENT

Cette association qui, historiquement, faisait de l'hébergement et de la réinsertion sociale, a créée en 2007 le relais des femmes, un centre dédié exclusivement aux femmes victimes de violences conjugales. Pour obtenir un hébergement, les femmes agressées peuvent aussi bien

passer par le 115 (le numéro d'urgence pour les personnes en rupture d'hébergement) que par les services de la Ville (conseillères conjugales, assistantes sociales, commissariat). Le relais des femmes dispose également d'un accueil d'urgence. « Une femme qui quitte le domicile à 2 heures du matin peut venir au relais. Nous avons un foyer avec un accueil 24 h/24 en cas de danger. Souvent c'est le commissariat qui nous appelle pour que l'on accueille une femme pour la nuit. On héberge en per-

manence une cinquantaine de personnes en situation de grand danger », précise Sylvie Pottier, la responsable de l'association La Main tendue. En plus de ces places, le centre peut accueillir jusqu'à 30 personnes (16 adultes et 14 enfants) dans quatre appartements partagés, loués à l'Office public de l'habitat (OPH) d'Aubervilliers. Enfin, l'association dispose également d'un accueil de jour pour les femmes qui ont besoin de conseils administratifs (orientation vers un avocat,

aide juridictionnelle, ordonnance de protection, etc.) ou d'une écoute sociale avec une assistante sociale. De son côté, le Conseil départemental finance tous les ans un appartement supplémentaire pour l'hébergement des femmes victimes de violences dans le cadre du dispositif Un toit pour elle.

Le service PAVIP met en lien tous ces professionnel-le-s et réalise un audit mensuel de ces pratiques au travers d'un groupe de travail intitulé « Femmes vic-

times de violences » afin d'améliorer continuellement toutes les facettes du dispositif. « Aubervilliers est très engagée dans la lutte contre les violences conjugales. Avec deux conseillères conjugales, le poste d'intervenante sociale en commissariat, la permanence juridique du CIDFF 93 cofinancée par la ville et les consultations de victimologie au CMS, la ville met beaucoup de moyens pour aider les femmes victimes », conclut Marie Perrot.

● MICHAËL SADOUN

»SOUTIEN Les conseillères conjugales disposent d'outils très parlants pour confronter les victimes à la réalité.



ÉLABORÉE PAR LE DOMESTIC ABUSE INTERVENTION PROJECT, 202 EAST SUPERIOR ST., DULUTH MN 55802

ROUE DU POUVOIR ET DU CONTRÔLE

Ce modèle aide certaines femmes à identifier le comportement d'un conjoint violent. Le Département a également développé un outil d'évaluation des violences (pour le consulter en ligne : www.seinesaintdenis.fr/IMG/pdf/violentometre.pdf)

Le spectacle, qui se jouera à l'Espace Renaudie, mêle professionnelles et amateurs.

Aguas Vivas, portraits de femmes

CRÉATION *Aguas Vivas* est le nom d'un spectacle participatif qui met en scène des personnages en proie à des questionnements existentiels sur l'exil, la nostalgie de l'enfance et l'identité de genre. Cette œuvre d'art populaire, où professionnelles et amateurs collaborent, est le résultat d'un travail artistique intense. Bienvenues dans les coulisses d'un théâtre de femmes !

Le spectacle commence par des présentations directes au public, sans s'embarasser du quatrième mur. « *De toute façon, on a invité nos enfants et les copines, il n'y a pas de raison de ne pas les saluer* », entend-on à la sortie. Certaines se jettent sous les feux de la rampe, d'autres, plus timide-ment, se tiennent sur les côtés, prêtes à repartir dans les coulisses. Exubérantes ou réservées, cela importe peu, car la beauté du spectacle mis en scène par la compagnie Sapiens Brushing est d'offrir un rôle à toutes. Il en résulte un beau kaléidoscope de récits de vies qui ont marqué les mémoires du public de la première représentation d'*Aguas Vivas* les 14 et 15 janvier au Théâtre de La Commune d'Aubervilliers. On peut supposer qu'ils et elles seront encore plus nombreux-ses pour voir la seconde et dernière édition le 6 mars (Espace Renaudie), à la quasi veille de la Journée internationale des droits des femmes.

À l'automne de l'année 2019, elles étaient une vingtaine, dont environ dix-sept Albertivillariennes à s'essayer à la pratique théâtrale, sous l'égide inspiratrice d'Ines Lopez (metteuse en scène et co-directrice de la compagnie), Stéphane Dupéray (comédienne et co-directrice de la compa-



« On a formé un groupe intense. On a pleuré, on a rigolé »

environ 80% de ce qu'on a fait en ateliers dans le spectacle. On aurait eu plus de temps, le spectacle ferait une heure et demie », explique Ines Lopez. Le rythme de travail n'a rien à envier à la pratique professionnelle : « *Je divisais ma journée en deux, voire en trois : entre le travail, la famille et le théâtre* », se remémore Fan, participante amatrice. Mireille, quant à elle, dit avoir pris ses congés dans les jours précédents la représentation. L'engagement personnel est digne d'être salué, et se traduit en pratique par une qualité de jeu et de présence au plateau qui chérit la compagnie : « *Il faut à tout prix éviter le regard complaisant du genre*

« c'est mignon les amateurs » », souligne Mélanie Collin-Cremonesi (cheffe de chœur), trois membres de la compagnie Sapiens Brushing. Il a fallu trois ateliers par semaine durant deux mois, pour arriver à une forme aboutie : « *On a "jeté" le spectacle. On aurait eu plus de temps, le spectacle ferait une heure et demie* », explique Ines Lopez. Le rythme de travail n'a rien à envier à la pratique professionnelle : « *Je divisais ma journée en deux, voire en trois : entre le travail, la famille et le théâtre* », se remémore Fan, participante amatrice. Mireille, quant à elle, dit avoir pris ses congés dans les jours précédents la représentation. L'engagement personnel est digne d'être salué, et se traduit en pratique par une qualité de jeu et de présence au plateau qui chérit la compagnie : « *Il faut à tout prix éviter le regard complaisant du genre*

TÉMOIGNER DE L'EXIL

« *Les collectages se font en cercle. Tout est partagé au groupe. C'est le fait d'avoir amené ce témoignage-là, ce texte-là, cette chanson-là qui les fait embrayer sur une histoire très intime qu'elles donnent en partage au moment*

du spectacle », explique Ines Lopez. La méthode était la même au moment de la première création d'*Aguas Vivas*, avec un autre groupe à Montreuil. L'œuvre a toutefois pris une coloration très différente avec les participantes de la Maison pour Tous Henri Roser à Aubervilliers. « *La question du territoire a été très forte ici, déclare Stéphane Duperay. On travaillait avec la Maison des femmes à Montreuil, c'était un contexte plus militant* », poursuit-elle. « *À Aubervilliers, les thématiques qui sont ressorties étaient la nostalgie d'un pays perdu et l'enfance comme territoire. Et forcément, ça a eu des conséquences sur notre mise en scène. On a utilisé le plateau d'une manière très différente* », reprend Ines Lopez. Les exercices d'improvisation proposés par la compagnie ont permis de délier les langues, et de faire fonctionner la machine à souvenirs des participantes : « *On nous avait demandé de venir avec un objet auquel on tenait. J'ai donc apporté le pagne de ma grand-mère* », se remémore Mireille à propos d'un atelier. « *C'est un cadeau de départ que j'ai toujours gardé. On peut en faire un porte-bébé, une nappe, un cerf-volant ! Quand je suis triste je me couvre avec* », explique-t-elle. Un billet aller simple pour la France, une poupée fait main, une photographie : l'objet-souvenir devient

objet de mise en scène, et bâton de parole. De courts fragments de vie se superposent, des voix qui seraient restées dans l'ombre sans ce travail de théâtre. « *On ne s'attend pas du tout à ces vies-là. Ce sont des personnes que j'ai probablement croisées dans la rue sans me douter de ce qu'elles avaient vécu* », s'enthousiasme un spectateur à la sortie. Car la plupart des trajectoires valent leur pesant d'or pour un-e historien-ne. À titre d'exemple, le croisement de celles de Telma et Sofia, toutes deux venues d'Argentine, mais à des époques différentes : « *Pour Telma,*

c'était pendant la dictature militaire et Sofia est partie il y a à peine cinq mois à un gros moment de crise économique », explique Ines Lopez. « *Beaucoup de ces femmes sont issues de pays assez instables, et sont venues en Europe pour y trouver une sécurité et une qualité de vie. Ça ressort et ça se ressent dans leurs questionnements sur leur identité* », complète la cheffe de chœur.

Le 6 mars, le deuxième groupe d'*Aguas Vivas* se réunira pour la dernière fois. L'expérience artistique et humaine pourrait faire son chemin bien au-delà. « *On a des participantes qui étaient très très timides, qui n'osaient pas prendre la parole en public, qui osaient à peine imaginer qu'elles seraient deux mois plus tard sur scène. Et finalement, après la représentation, elles sont là, elles sont ouvertes, donnent leur parole au micro* », a déjà remarqué la comédienne Stéphane Dupéray. « *On a formé un groupe intense. On a pleuré, on a rigolé, il y avait du soutien, des liens se sont créés, si c'était à refaire, je le referais !* », conclue Mireille, émue. ● **ALIX RAMPAZZO**

VERS UN THÉÂTRE POPULAIRE ET FÉMINISTE

THÉÂTRE PARTICIPATIF » *Aguas Vivas, La Place de la femme au cœur de la cité* (Compagnie Kialucera), *A priori* (Fine Compagnie), *Le Laboratoire pour des acteurs nouveaux* (Théâtre de La Commune), autant de pièces de théâtre et de démarches qui ont pour point commun de mêler le travail de participant-e-s et de professionnel-le-s du spectacle vivant. Communément appelé théâtre participatif, cette pratique de la mise en scène évoque le théâtre populaire porté par Gabriel Garan à Aubervilliers dès le début des années 1960, où il a fondé le Théâtre de La Commune. Les comédien-ne-s amateur-e-s travaillaient sans ménagement avec la troupe professionnelle, l'enthousiasme des un-e-s nourrissant la technique des autres, et vice-versa. Ce mélange participait à la création avant-gardiste, et associait à un souci formel des thématiques sociales, susceptibles d'intéresser un nouveau public non parisien et ouvrier. Tout cela sans oublier les démarches pour proposer des places bon marché et des séances à des horaires compatibles avec une longue journée de travail. En 2020, ce sont des femmes qu'on invite sous les feux des projecteurs, qu'elles portent les mots d'un-e auteur-e ou les leurs. Cet éclairage public de leurs parcours, souvent heurtés, soit par des trajectoires migratoires, soit par des problématiques de genre est un premier pas vers un renouveau d'un art populaire, politique et féminin en banlieue. ● **A.R.**

1»COLLECTIF Le groupe de comédiennes amateurs et professionnelles d'*Aguas vivas*.

2»QUATUOR Représentation d'*Acid Cyprine* à l'Espace Renaudie.



Acid Cyprine ou le rire acidulé

RÉBELLION Le 31 janvier, la compagnie Sapiens Brushing a présenté *Acid Cyprine* à l'Espace Renaudie. Un quatuor qui fait écho au spectacle *Aguas Vivas*.

Quelle bande-son choisir pour raconter son viol ? Peut-on montrer son corps sans faute de goût ? Faut-il exterminer l'intégralité du genre masculin sans exception et avec un sabre laser ? Autant de questions qu'on aurait pas osé (ou imaginé ?) se poser une soirée d'hiver au fort d'Aubervilliers. Plus cavalières que princesses Disney, les quatre artistes de la compagnie Sapiens Brushing se sont donné pour noble mission d'éveiller nos esprits féministes avec humour, et en nous épargnant les dogmes habituels. Mises en scène par Alexandre Pavlatina, Ines Lopez, Clara Marchina, Stéphane Dupéray et Pauline Woestelandt présentent un spectacle qui abolit la frontière avec le public, pour mieux narguer celle qui oppose les deux sexes. On retrouve certains partis pris développés dans le précédent spectacle *Aguas Vivas* (voir ci-contre) : l'adresse directe aux spectateur-ric-e-s ; un rythme soutenu où les tableaux s'enchaînent sans temps mort et, bien sûr, l'affirmation de soi en tant que femme dans un monde d'hommes. La femme-prince macho, la bonasse, la femme-enfant, l'idiote, la frustrée, la célibataire, la chienne de garde, la princesse (évidemment) : tous les clichés sont invités, pêle-mêle, à s'exprimer sur le plateau. Au spectateur et à la spectatrice de s'y reconnaître, de les accepter, et de construire un monde meilleur si bon lui semble, avec un sabre laser ou en robe à paillettes. Le projet ne manque pas d'ambition dans le fond, quand il sait semer le trouble et la gêne parmi ses auditeurs (et auditrices). Certains passages de bonne rigolade anti-mecs précèdent des questionnements plus équivoques. *Acid Cyprine* gagnerait peut-être à s'étoffer avec des scènes plus longues, où le comique serait enrichi par des situations dramatiques un poil plus complexes, et pourrait ainsi élever la soirée pyjama à un spectacle encore plus contestataire. ● **A.R.**

PRATIQUE

Aguas Vivas, vendredi 6 mars à 20 heures à l'Espace Renaudie, 30, rue Lopez et Jules Martin
Réservations : 01.48.34.35.37
Entrée libre

En partenariat avec la ville d'Aubervilliers et la Maison pour Tous Henri Roser. Soutenu par le fonds de dotation Auber Action, CGET Plaine Commune et la Fondation Vinci pour la Cité.

ERRATUM

Voici la bonne légende pour la photo illustrant le précédent article sur le travail de Sapiens Brushing (*Les Nouvelles d'Auber*, numéro 24) : *Aguas Vivas* (*Les Eaux Vives*) aux Roches, Maison des Pratiques Amateurs, à Montreuil.

» **LUMINEUSE**
Louise Cazagou a fêté ses 105 printemps, entourée de son fils et des résident-e-s et soignant-e-s de l'Ehpad proche de la mairie d'Aubervilliers.

DATES

1915 Naissance à Aubervilliers

1936 Épouse Francis Cazagou

1938 Naissance de son premier enfant

1945 Naissance de son deuxième enfant

1950 Naissance de son troisième enfant



LA DOYENNE DES ALBERTIVILLARIEN·NE·S 105 ans à Aubervilliers !

LONGÉVITÉ Ce numéro spécial est l'occasion de rendre hommage à Louise Cazagou (par la voix de l'un de ses fils). Une Albertivillarienne de naissance qui a travaillé, s'est mariée et a élevé ses enfants sans jamais quitter la ville.

Louise Cazagou, née David, a vu le jour le 6 février 1915 rue Chapon, dans la ferme de ses parents agriculteurs, maraîchers. Le travail était dur. Il fallait aller récolter les légumes dans le champ près de la Courneuve, puis les charger sur un tombereau attelé d'un cheval pour directement aller les vendre aux halles de Paris. Ses parents revenaient tard dans la nuit, épuisés.

Travail trop difficile pour une jeune fille, Louise choisit de ne pas exercer à la ferme et apprend la couture dans des ateliers de la ville. Une spécialisation dont elle fera son métier.

En 1936, elle épouse Francis Cazagou. Trois années plus tard, la guerre arrive.

Né en 1938, leur premier fils, Bernard, est tout jeune quand Francis, tourneur-mécanicien, est contraint d'aller travailler en Allemagne. Ses compétences sont recherchées car insuffisantes en temps de guerre et l'Allemagne, qui manque de main-d'œuvre, réquisitionne les ouvriers qualifiés quand elle en a besoin. Alors, très vite, ils décident de se réfugier dans la famille, dans le Lot : « J'ai fait mes premières études au fin fond de Faycelles, j'étais en maternelle », se souvient Bernard. Cet exil durera près de deux ans durant lesquels la famille fera tout ce qu'elle peut pour survivre. La guerre n'est pas terminée quand Louise et les siens font le choix de rentrer à Aubervilliers. Hélas, il ne reste plus grand-chose de la ferme.

La petite famille loue alors un simple appartement rue de la Courneuve. « Il n'y avait que deux pièces, une petite chambre et une cuisine-salle à manger. Moi, je

dormais dans la salle à manger, détaille Bernard. Nous avions le minimum, comme beaucoup de gens à cette époque. Je me rappelle que, chaque fois qu'il y avait une alerte, nous descendions dans la cave avec tout le monde. Il y avait beaucoup de bombardements et c'était traumatisant de descendre dans les abris. »

LA VIE REPREND SES DROITS

La famille de Louise est très unie, et en ces temps difficiles tout le monde se serre les coudes. Puis, la vie reprend doucement ses droits. Un deuxième enfant voit le jour. Ce qui reste de la ferme et des terrains est vendu pour trois fois rien et ils emménagent dans un petit pavillon rue André Karman. Francis retourne travailler à l'usine et Louise effectue quelques travaux de couture tout en s'occupant de ses enfants, qui forment désormais un trio. Si Louise n'est pas de ces

femmes leaders ou militantes, elle est une maman attentive et douce : « Elle était parfaite. Mon frère, ma sœur et moi n'avons jamais eu de problème avec notre mère. Mais à l'époque, on vivait simplement et tranquillement. Il n'y avait pas de contestation au sein d'une même famille. » Naturellement, un jour, les enfants quittent le nid. Puis Francis Cazagou décède peu avant sa retraite. Louise n'est pas seule pour autant, ses enfants sont toujours là pour elle. Aujourd'hui, c'est surtout Bernard, le plus proche, qui est à ses côtés : « Mon frère est au Brésil depuis plusieurs années, ma sœur est à Amboise (Indre-et-Loire). Et je suis l'aîné, c'est normal qu'il en soit ainsi. »

Louise Cazagou n'a jamais quitté Aubervilliers. Elle est maintenant résidente de l'Ehpad proche de la mairie et elle y est très bien. Évidemment, le personnel n'a pas manqué de lui organiser une petite fête pour son illustre 105^e anniversaire d'une vie avec ses luttes, ses peines et ses joies, tout simplement. ● MAYA KACI

« À l'époque, on vivait simplement et tranquillement. »

Comme dans plusieurs crèches de la ville, les employées de La Pirouette ont été formées à l'éducation non genrée pour lutter contre les clichés.

L'égalité des sexes, un jeu d'enfants ?

NEUTRALITÉ Au 38, rue Bordier, la crèche La Pirouette accueille des petit-e-s à partir de 18 mois jusqu'à leur entrée à la maternelle, dans un espace qui a l'ambition de permettre à chaque enfant de grandir au-delà des assignations de genre.

« Il y a encore des parents qui nous disent que leur garçon ne doit pas jouer à la poupée. On leur répond que ce n'est pas un choix sexuel. À cet âge, ils sont dans l'imitation », explique Céline, auxiliaire puéricultrice et employée depuis 2002 au sein de la crèche La Pirouette. Pendant que nous parlons, un petit garçon va et vient dans l'espace de jeux qui est visible depuis l'entrée. Il a enfilé une robe bleue de princesse sur ses vêtements et semble fier de l'arbore. Dans le coin cuisine, une petite fille prépare un petit-déjeuner à base de légumes en plastique, tout en assignant l'un de ses compères à s'asseoir à table pour être servi. Les employées de la crèche Pirouette observent désormais ces situations de jeux qui font le quotidien des enfants en bas âge avec un regard neuf : « En faisant la formation, on a observé les choses autrement. On s'est rendu compte, par exemple, qu'il y avait un groupe de filles

qui ne laissaient pas entrer les garçons dans le coin dinette. Si un garçon venait, il se faisait éjecter ! », s'exclame Céline. Comme beaucoup des employées de la crèche, Céline a suivi une formation auprès d'Adéquations, association spécialisée sur les questions de genre et notamment sur l'éducation et la littérature non sexiste.

UNE REMISE EN QUESTION PERSONNELLE ET PROFESSIONNELLE

En 2013, elles sont accompagnées dans ce cadre par Marie-Françoise Bellamy (ancienne directrice de la crèche Bourdarias à Saint-Ouen, crèche pilote dans ce domaine et cofondatrice de l'APEFG (Agir pour l'égalité filles/garçons)) et Bénédicte Fiquet (chargée de mission genre à l'association Adéquations). Un documentaire intitulé *Aubervilliers des crèches pour l'égalité* fait le bilan de cette expérience en montrant notamment des séances de réflexion où les employées se découvrent en train de travailler grâce à une caméra posée dans la salle de jeux. « J'étais persuadée qu'on ne faisait aucune différence entre les filles et les garçons. Pourtant, j'ai remarqué que quand un garçon pleurait, j'avais tendance à l'amener au coin voitures », explique Lineda Idjeraoui,

directrice de l'établissement depuis 2017 et employée à la crèche en tant qu'éducatrice jeunes enfants en 2008.

En 2017, celle-ci élève un petit garçon et opère des changements à titre personnel, en tant que maman, puisque la question du genre transcende les frontières entre la vie familiale, la crèche et l'école : « C'est une remise en question personnelle. Rester le plus neutre possible, c'est un travail de tous les jours », confirme Émilie, éducatrice de jeunes enfants arrivée en 2017. « Il ne faut pas oublier qu'on a fait un gros travail avec les parents pendant cette formation. Sur l'instant, ça a changé les mentalités, mais pour que ça dure, il faut que tout le monde prenne le relais. Dans les écoles, dans les formations, on doit aussi leur parler du genre », explique Céline dans ce sens. Si l'essentiel de la démarche de formation vise à changer en profondeur le regard que les professionnel·le·s de la petite enfance portent sur les questions de genre, il s'incarne également par des changements pratiques : « L'heure des mamans » est devenue « L'heure des mamans et des papas », l'accueil des familles a donné une plus grande place aux pères, les coins de jeux symboliques ont aussi été repen-

sés, de façon à influencer en douceur les habitudes des enfants : « On a mis en place des stratégies. Par exemple, les voitures pour le garage ont été mises dans le coin dinette pour que les garçons soient obligés d'y passer », argumente Céline.

À l'accueil, la nounou et voisine du petit Youssef a mis ses enfants dans la crèche et se sent en accord avec ces principes égalitaires, même si ce n'est pas toujours simple à mettre en pratique à la maison : « Je mets les poupées à disposition pour tout le monde, mes garçons comme mes filles. Mais ce sont souvent les filles qui les prennent ! J'ai pu remarquer que les filles sont plus calmes tout de même. »

Les crèches municipales sont un moyen pour les femmes de trouver le temps pour elles ou pour travailler, en même temps qu'un premier lieu de socialisation pour les enfants, aussi la démarche menée par la crèche non genrée La Pirouette se situe-t-elle à l'articulation du plan local de prévention et lutte contre les discriminations, ainsi que du plan de promotion des droits des femmes, tous deux soutenus par l'ACSE (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) et la Région. Une pierre, deux coups. ● ALIX RAMPAZZO



PRATIQUE

Pour s'informer sur les modes de garde existants à Aubervilliers :
le Relais petite enfance
Horaires : lundi de 13 h 30 à 18 h
• Le mardi et le vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
• Le mercredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
• Le jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Accueils enfants-parents gratuits et anonymes, sans rendez-vous ni inscription.
Ils permettent aux parents et aux enfants de partager un moment de plaisir et de jeux
• Le jeudi de 14 h à 16 h
38, rue Bordier
Tél. : 01.48.34.67.48

L'équipe de La Pirouette a repensé les espaces de jeux pour ne pas influencer les orientations des enfants.

Fondée en 2016, l’association a pour but de valoriser le travail des femmes par un biais artistique.

Femmes PHOTOgraphes

REGARD L’association Femmes PHOTOgraphes a pour objectif de rendre visible le travail de photographie pratiqué par les femmes du monde entier.

À la base de ce projet, on retrouve Maud Veith, Albertivilliarienne depuis maintenant cinq années. Elle base son travail de photographie documentaire sur l’humain et/ou sur des travaux sociaux. « J’ai travaillé avec l’association de la ville Les Pous-sières, lors des ateliers et de la parade nocturne, l’Éveil des invisibles. Pour moi, c’est une belle démarche artistique qui permet de mettre en valeur les habi-tants d’Aubervilliers et leurs créations, qui ne sont pas rendus visibles aut-rement. Suivre ce projet m’a permis de rencontrer les habitants et découvrir de nombreux lieux dans ma ville. Cela m’a beaucoup enrichie de photographier en bas de chez moi », détaille Maud Veith. C’est dans cette même démarche que la photographe fonde, en 2016, l’association Femmes PHOTOgraphes en compagnie de Noémie Aubry, Kim lan Nguyễn Thi et Isabelle Gressier. « Nous venons toutes d’univers artis-

tiques différents : photographie docu-mentaire, écrire, arts plastiques et ci-néma. C’est hyper riche de se réunir pour travailler ensemble sur des projets communs. » Le projet Femmes PHO-TOgraphes débute d’une idée simple. « On est parties du constat que la place pour les femmes artistes est assez limi-tée. Il y a une sous représentation du travail fait par les femmes. Les moyens de diffusion conditionnent la production/ création en photographie, et c’est en montrant plus largement notre travail que nous pourrions continuer à créer », explique la photographe.

DIVERSITÉ

Parmi divers outils de diffusion, la revue FemmesPHOTOgraphes s’est rapidement imposée. « C’est une revue semestrielle dans laquelle on traite une thématique sur deux numéros. Par exemple, les deux derniers numéros interrogeaient sur les notions de pouvoir et de résistance. Pour cela, nous démar-chons des femmes à travers le monde qui ont travaillé sur ces questions-là. C’est important de s’ancrer dans une actualité et de diversifier les points de vue. » Il est possible de se procurer la revue dans quelques librairies, dans quelques

grands lieux de la photographie ou en la commandant directement sur le site Internet de l’association (www.femmesphotographes.eu).

Aujourd’hui, l’association a publié une cinquantaine de femmes pho-tographes à travers le monde. « Pour la revue, on démarche des photographes. On part de la thématique, puis on recherche des séries de photos qui enri-chissent et interrogent cette même thématique et on sollicite les photo-graphes. La diversité des points de vue étant notre force, nous voulons aussi faire de cette revue un espace ouvert à toutes et à tous, et offrir à chacune et chacun de donner sa vision du monde dans lequel elle ou il évolue. » Les séries de photos sont également accompa-gnées de texte. « On trouve important que les artistes expliquent leur démarche à travers les textes. On parle beaucoup de l’humain, de l’autre. Il nous paraît intéressant de partager avec le lecteur la démarche et l’engagement qui nous pousse à photographier. »

● QUENTIN YAO HOQUANTE

» Vous pouvez retrouver le travail de Maud Veith sur son site Internet : www.maudveith.com



Le travail de proximité mis en œuvre par l’association Les Poussières a inspiré la créatrice de Femmes PHOTOgraphes.

À votre agenda

COMME À LA RADIO

VENREDI 13 MARS À 20 H

Piletta Ramix, collectif Wow !

Piletta ReMix est une fiction radiophonique live. C’est une histoire à écouter et à voir, pour découvrir les coulisses d’une création radiophonique ; une fable noire et pourtant drôle qui se joue des peurs d’enfants et du monde des grands. C’est une performance d’acteurs, bruiteurs, électro-musiciens, mixeurs qui donnent vie à treize personnages sous les aléas du direct.

» Espace Renaudie. 30, rue Lopez et Jules Martin. Infos/réservations auprès de la Direction des Affaires culturelles au 01.48.34.35.37 ou billetterie@mairie-aubervilliers.fr

RENCONTRE

LUNDI 9 MARS À 19 H 30

Fabrica #3 – Cirque, musique et counting in Aubervilliers

Soyez curieux et venez découvrir les créations et projets artistiques des élèves de la classe d’improvisation de Philippe Pannier. Pour ce 3^e numéro de l’année, honneur au cirque ! Le CRR accueillera en effet les élèves circassiens de l’Académie Fratellini pour une rencontre cirque et musique !

» CRR 93, Auditorium. 5, rue Édouard Poisson. Entrée gratuite

RETOUR DE FESTIVAL

VENREDI 13 MARS À 19 H 30

Quand le palmarès de Clermont Ferrand s’invite à Aubervilliers

La ville d’Aubervilliers accueille, pour la 6^e édition, le retour du palmarès de Clermont-Ferrand pour la catégorie nationale, internationale et Labo ! Le Festival du court-métrage de Clermont-Ferrand est le plus important rendez-vous consacré aux films de moins de 60 minutes.

» Cinéma Le Studio. 2, rue Édouard Poisson. Entrée libre sur réservation. Infos/réservations auprès de la Direction des Affaires culturelles au 01.48.34.35.37 ou billetterie@mairie-aubervilliers.fr

CINÉMA

Cinéma Le Studio
2, rue Édouard Poisson
www.lestudio-aubervilliers.fr
Tél. : 09.61.21.68.25

DU 4 AU 10 MARS

La Ruée vers l’or Jeune public » Séance MUET : mer 4 mars 16 h 30

L’Équipe de secours en route pour l’aventure ! Jeune public » Séances VF : sam 7 et dim 8 mars 16 h 30 Animation très petits Spectateurs

Les Yeux de la parole Jeune public - Les Jéudis de l’éducation » Séance : jeu 5 mars 18 h 30 (Rencontre)

Good newwz Séances VOSTF » sam 7 mars 15 h Ciné-Bollywood

Un fils Séance VOSTF » lun 9 mars (En avant-première + rencontre)

Mes jours de gloire » Séances : mer 4 mars 20 h, ven 6 mars 16 h et 20 h, sam 7 mars 18 h, dim 8 mars 20 h

Le Prince oublié » Séances : mer 4 mars 14 h 30 et 18 h, ven 6 mars 18 h, sam 7 mars 20 h, dim 8 mars 14 h 30 et 18 h



»SOIN Consultation au Centre médical de santé.

cho-traumatologie permettent d’accompagner les femmes dans leur démarche pour se sépa-rer du conjoint violent et redonnent à ces victimes considérées comme des objets une place de sujet. La tâche est difficile, car ces relations sont souvent construites sur une base imaginaire, sur une image idéale fan-tasmée du conjoint et les victimes les plus fragiles rechutent par peur du vide laissé par la séparation. Elles retournent parfois avec le conjoint violent, même lorsqu’elles ont eu le courage de partir une première fois », témoigne Azucena Chavez.

VIOLENCES SEXUELLES

Mais la réparation doit se faire conco-mitamment sur le corps et l’esprit. Et les choses se compliquent lorsque la victime a également subi des violences sexuelles. La Ville finance des consultations au CMS avec une kinésithérapeute spécialisée dans la prise en charge des victimes de ces violences (inceste, viol, viol conjugal répété, etc.). Il existe trois catégories de pathologies consécutives aux violences sexuelles. Les douleurs immédiates après le viol (lésions traumatiques vaginales ou sphinctériennes), les troubles fonc-tionnels qui touchent les zones pelvienne, périnéale et les fonctions urinaires, et les lésions plus graves qui apparaissent plus tardivement. « Les conséquences physiques des violences sexuelles sont multiples et souvent méconnues. Les risques d’hyperten-sion, de diabète ou de cancer de l’utérus par exemple sont accrus », explique Laure Bourgeaiseau, kinésithérapeute spécia-lisée en pelvi-périnéologie au CMS d’Au-bervilliers. Lors de ces consultations, et une fois la relation de confiance établie avec la victime, la kinésithérapeute va pouvoir traiter des pathologies comme le vaginisme (contraction involontaire/ réflexe des muscles périnéaux s’opposant à toute pénétration vaginale), les dyspa-reunies (douleurs lors des rapports), les douleurs pelviennes chroniques inexpli-quées, mais aussi les troubles urinaires comme les infections à répétition, l’urgen-turie (besoin irrépissible et soudain d’uriner accompagné ou non de fuites urinaires). « Le travail physique a pour but d’aider la femme victime à prendre conscience qu’elle vit des violences dont elle n’est pas responsable. C’est en ça que le travail en

équipe avec les conseillères conjugales, les juristes et les psychologues est primordial. Nous avons la chance d’avoir un tel réseau de prise en charge à Aubervilliers », se félicite Laure Bourgeaiseau.

● MICHAËL SADOUN

La Ville a mis en place des consultations spécialisées dédiées aux femmes meurtries.

Réparer le corps et l’esprit des victimes de violences conjugales

TRAUMATISMES Les violences intra familiales et conjugales, qui se perpétuent parfois sur de nombreuses années, consti-tuent un processus lent de destruction et de déstructuration de l’identité dont les conséquences sont presque toujours dra-matiques pour les victimes.

Pour qu’un conjoint puisse exercer des violences physiques (gifle, coups, cra-chats, bousculades, etc.) et/ou sexuelles sur sa compagne, il faut qu’il ait au préa-lable établi une forte emprise sur sa vic-time. Pour cela, l’agresseur détruit l’estime de cette dernière par le dénigre-ment, l’insulte, le mépris, les moqueries, les remarques sur le physique (poids, tenue vestimentaire, etc.), les critiques des aptitudes maternelles, profession-nelles, la coercition, la menace, le chan-tage, etc. Ces violences psychologiques

répétées abîment les femmes qui les subissent et engendrent des syndromes post-traumatiques chroniques et parfois complexes : dépression, anxiété, troubles du sommeil, de la concentration, senti-ment de culpabilité permanente. Face à cet état traumatique, les femmes se re-trouvent désemparées, changent de comportement, ce qui justifie aux yeux du conjoint tout-puissant de nouvelles violences. C’est un cercle vicieux.

VICTIMOLOGIE

Les femmes dont l’état de détresse psy-chologique nécessite un accompagnement d’urgence peuvent bénéficier de consul-tations anonymes et gratuites de psycho-traumatologie à l’Institut de victimologie du Centre municipal de santé (CMS) d’Aubervilliers. « Ces consultations visent à faire des évaluations et des orientations. On jauge d’abord l’état psychologique de la

victime : les symptômes qu’elle présente, son anamnèse, c’est-à-dire son vécu, sa relation avec le conjoint violent, son parcours de vie. On poursuit par une évaluation médicale, puis on complète le profil de la patiente par une évaluation de sa situation juridique et sociale. C’est une démarche globale et un travail sur le long terme », explique Azucena Chavez, psychologue clinicienne au CMS. Il peut paraître étonnant d’aborder les questions juridiques ou sociales chez une psychologue, mais c’est en réalité l’une des clés de la thérapie de ces femmes. Car la réparation passe en tout premier lieu par la justice qui leur recon-naît le statut de victime et par la condamnation de l’agresseur. La loi permet de renverser la culpabilité en rappelant qui est l’agres-seur et qui est la victime. « Les consultations de psy-

Ces violences répétées abîment les femmes

VIE DE QUARTIER
SERVICE DE LA
DÉMOCRATIE
PARTICIPATIVE
ET DU DÉVELOPPEMENT
LOCAL

» 120 bis, rue Henri Barbusse
Tél. : 01.48.39.50.15
vie-quartiers@mairie-
aubervilliers.fr

CALENDRIER

Les chargé-e-s de missions
et les agent-e-s de proximité
vous accueillent, afin de vous
informer des projets,
des événements et prendre
en compte vos remarques
concernant la vie de quartier.
» Jeudi 5 et 12 mars, de 14 h
à 19 h. A la salle de quartier
Maladrerie-Émile Dubois.
Au 1, allée Henri Matisse.
» Mercredi 4 et 11 mars,
de 17 h à 19 h. A la salle de
quartier des Quatre-Chemins.
Au 134, avenue de la
République.

Atelier Bien-être animé
par le collectif à la salle
de quartier Maladrerie-
Émile Dubois,
1, allée Henri Matisse.
» Tous les vendredis
de 13 h 30 à 16 h.

Les inscriptions pour
le 2^e parcours découverte
de la Philharmonie
de Paris pour les familles
albertvillariennes sont
ouvertes. Au programme, un
atelier de deux heures avec
l'appropriation d'instruments
de musique (à Aubervilliers),
déjeuner et concert autour
des ballets russes, avec Coco
Chanel, Pablo Picasso et
autres.
» Dimanche 29 mars :
pour vous inscrire, vous
pouvez contacter Myriam
Necib au 06.23.12.93.50.
» Samedi 4 avril : pour vous
inscrire, vous pouvez
contacter Lisa Sintomer
au 06.45.28.06.24.

Inauguration du centre
d'art Ygrec
au 29-31, rue Henri Barbusse
» Jeudi 5 mars à 18 h.

1^{er} atelier de concertation
TERRE TERRE avec
l'association La Sauge sur le
développement d'une ferme
urbaine rue du Landy.
» Samedi 7 mars de 10 h
à 13 h à la salle de quartier
du centre-ville,
25, rue du Moutier.

Buvette sur le thème
des Droits des femmes

(animation et ateliers
découverte). Et toujours
des assiettes de charcuterie,
fruits de mer...

» Dimanche 8 mars de 10 h
à 13 h au marché du Montfort.

Grand repas convivial à La
Maladrerie organisé par
le collectif Bien dans mon
quartier, afin de célébrer
la Journée internationale des
droits des femmes, ouvert
à toutes et tous, lieu et heure
à définir.

» Vendredi 13 mars. Pour
plus d'informations, contactez
le 06.23.12.93.50.

Diffusion-débat du film **Les
Femmes dans la cité**, récits
de vie des femmes
d'Aubervilliers, lieu et heure à
définir.
» Jeudi 2 avril. Pour
plus d'informations contactez
le 06.23.12.93.50.

Mosaïque des lexiques
rendez-vous le premier
vendredi de chaque mois
pour faire la fête.
» Aux Laboratoires
d'Aubervilliers à partir de
19 h 30. 41, rue Lécuyer.
Tél. : 01.53.56.15.90.

MAISON
POUR TOUS
BERTY ALBRECHT
» 44-46, rue Danielle
Casanova
Tél. : 01.48.11.10.85
Email : centresocialnord@
mairie-aubervilliers.fr

Inscriptions aux activités »
lundi 2 mars
de 14 h à 16 h 30

Atelier de relaxation
musicale
» Jeudis 5 et 12 mars de 9 h
à 11 h sur inscription.
Cycle autour de
l'alimentation : « L'équilibre
dans mon assiette, un jeu
d'enfants ».
» Vendredi 6 et jeudi 12 mars.

ACTIVITÉS ADULTES

Information collective sur les
dangers des polluants.
» Jeudi 5 mars de 9 h à 11 h.
Sur inscription (12 places),
gratuit.

Musée de la Libération
» Vendredi 6 mars de 10 h
à 12 h. Sur inscription
(12 places), 2 €/personne.
Prévoir des tickets de
transport.

Atelier jeux libres
» Lundis 9 et 13 mars de
14 h à 16 h. Gratuit.

ACTIVITÉS EN FAMILLE
Ateliers créatifs parents-
enfants : modelage peinture
collage pour petits et grands.
» Mercredis 11, 18 et
25 mars de 14 h à 16 h : sur
inscription (10 places), 5 €/
famille le cycle.

Construction de jeux
multilingues avec
l'association DULALA
» Mercredis 11, 18 et
25 mars de 10 h à 12 h.
Sur inscription (12 places),
2 €/famille le cycle.

Soirée cinéma **Le Prince
oublié**
» Vendredi 6 mars.
Sur inscription (25 places),
2,50 €/personne.

PERMANENCES D'ACCÈS
AUX DROITS

Permanence informatique
Aide aux démarches
administratives sur Internet
» Lundi, mardi, jeudi et
vendredi de 9 h à 12 h. Sans
rendez-vous en autonomie ;
lundi après-midi avec un
accompagnement sans
rendez-vous ; mercredi matin
sur rendez-vous.

Assistante sociale de secteur
» Lundi, mardi, mercredi,
jeudi et vendredi. Rendez-vous
sur inscription au service
social 01.48.39.53.00.

Écrivain public (Épicéas)
» Mardi de 13 h 30 à 17 h
et un jeudi sur deux de 13 h 30
à 17 h. Sans rendez-vous.
Vendredi après-midi aide
aux démarches numériques
sur rendez-vous.

Aide à la recherche d'emploi
pour les femmes (CIDFF)
» Vendredi de 14 h à 17 h.
Rendez-vous sur inscription
à la Maison pour Tous.

Permanence défenseur
des droits
» Lundi de 13 h 30 à 17 h
sur rendez-vous au
06.56.78.93.39.
Permanence d'accès
aux droits de santé
» Jeudi de 14 h à 16 h.

ACTIVITÉS
HEBDOMADAIRES

Cours de français
» Mardi de 13 h 30 à 15 h 30
et jeudi de 13 h à 15 h 30.
Sur inscription, 5 €/adulte/
trimestre. Jeudi de 19 h à 21 h
Sur inscription, 5 €/adulte/
trimestre.

Couture
» Jeudi de 18 h 30 à 21 h 30.
Sur inscription, 10 €/adulte/
trimestre.

Zumba/remise en forme
» Mercredi de 18 h à 19 h,
certains jeudis de 14 h 30
à 15 h 30. Sur inscription,
5 €/adulte/trimestre.

Atelier sur le fil
(Broderie et tricot)
» Vendredi et 14 h à 17 h.
Sur inscription, 6 €/année

Sport santé adulte
» Lundi de 9 h à 11 h. Sur
inscription, 2 €/trimestre.

MAISON
POUR TOUS
HENRI ROSER
38, rue Gaëtan Lamy
Tél. : 01.41.61.07.07
centre.rosier@mairie-
aubervilliers.fr

VIE DE QUARTIER

Fête de la soupe en
partenariat avec La Fabrique
des impossibles et la Maison
de quartier La Plaine. Concert,
ateliers et animations, buvette
et grand concours de soupe.
» Samedi 7 mars de 16 h
à 20 h. Informations au
01.41.61.07.07 pour
s'inscrire au concours.
Rendez-vous à 16 h sur le
parvis Roser ou à l'angle place
du Front populaire/rue des
Fillettes.

ACTIVITÉS EN FAMILLE

Semaine « Défi sans écran »
en partenariat avec l'école
Malala Yousafzai : atelier
créatif « Customise ton bol
pour la fête de la soupe ».
» Le 4 mars de 15 h
à 17 h. Ludothèque le 6 mars
de 16 h 30 à 18 h.

Atelier remise en forme
parents-enfants
à partir de 4 ans.
» Gratuit, sur inscription.

ACTIVITÉS ADULTES

Café des parents « Être
parent d'adolescent »
Échanges entre parents
avec une professionnelle
de la parentalité.
» Jeudi 5 mars de 18 h
à 20 h. Au collège Myriam
Makeba, 12, rue du Pilier.
Gratuit, sur inscription.

Atelier d'écriture
« Canal Saint-Denis, la
bascule d'un paysage ».
Gratuit, dans le cadre d'un
cours de français.
» Jeudis 5 et 19 mars
de 9 h à 11 h.

Spectacle **Aguas Vivas**
» Espace Renaudie. Vendredi
6 mars à 20h.

Atelier de développement
personnel.
» Jeudi 12 de 17 h à 19 h.
2 €/personne, sur inscription.

POUR LES ENFANTS

Ludothèque, jeux de société.
» Tous les vendredis de
16 h 30 à 18 h. 2 €/famille/
trimestre, sur inscription.

PERMANENCES D'ACCÈS
AUX DROITS

Permanence informatique
» Aide aux démarches
administratives sur Internet
Lundi, jeudi et vendredi de 9 h
à 12 h. Sans rendez-vous.

Assistante sociale
secteur Landy
» Mardi de 14 h à 17 h.
Rendez-vous sur inscription au
service social 01.48.39.53.00.

Médiation chinoise (Pierre
Ducetf)
» Mercredi de 10 h à 12 h.
Sans rendez-vous.

Écrivain public (ÉPICÉAS)
» Lundi de 13 h 30 à 17 h
et un jeudi sur deux de 13 h 30
à 17 h. Sans rendez-vous.
Pour le jeudi, téléphonez avant
pour vérifier la présence
de l'écrivain public.

Aide à la recherche d'emploi
pour les femmes (CIDFF)
» Jeudi de 9 h à 12 h.
Rendez-vous sur inscription
à la Maison pour Tous.

Médiation socio-culturelle
et familiale soninke (ABDI)
» Vendredi de 9 h à 12 h.
Rendez-vous sur inscription
à la Maison pour Tous.

ACTIVITÉS
HEBDOMADAIRES

Objectif zéro faute
grammaire et orthographe
» Lundi de 10 h à 11 h.
Gratuit.

Cours de français et atelier
expression langue française
» 5 €/adulte/trimestre
pour un, deux ou trois ateliers.
Mardi de 9 h à 11 h. Jeudi
de 9 h à 11 h. Vendredi de 10 h
à 11 h 30.

Cours informatique
» Pour les adultes
débutant-e-s. Mercredi de 9 h
à 11 h. 5 €/adulte/trimestre.

Découverte arabe
» Lundi de 13 h 30 à 14 h 30.
Gratuit.

Couture
» Lundi de 10 h à 12 h.
Gratuit. Mardi de 13 h 30 à
16 h. 10 €/adulte/trimestre.

Yoga / gymnastique douce
» Mardi de 9 h à 10 h.
5 €/adulte/trimestre.

À votre
service

NUMEROS UTILES

URGENCES

Urgences : 112
Pompiers : 18
Police-secours : 17
Samu : 15
Samu social : 115
Centre antipoison :
01.40.05.48.48

SANTÉ

Urgences médicales nuit,
week-ends, jours fériés :
01.48.32.15.15
SOS Médecin : 01.47.07.77.77
ou le 3624 (0,118 €
la minute, 24h/24)
Urgences hôpital La Roseraie :
01.48.39.42.62
Centre de santé municipal
Docteur Pesquié :
01.48.11.21.90
SOS dentaire : 01.43.37.51.00
Pharmacies de garde :
liste mise à jour régulièrement
sur www.monpharmacien.idf.fr

PROPRETÉ

ALLÔ AGGLO : 0800 074 904
(numéro gratuit depuis
un fixe et mobile) Service de
Plaine Commune pour toutes vos
demandes d'information, vos
démarches et vos signalements
en matière de propreté et
d'espace public.
Du lundi au vendredi :
8 h 30-12 heures
et 13 heures-17 h 15
Le samedi : 8 h 30-12 h 30
DÉCHETTERIE : 0.800.074.904

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie d'Aubervilliers
Tél. : 01.48.39.52.00
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 17 heures
Le samedi de 8 h 30 à 12 heures
Police municipale et
stationnement : 01.48.39.51.44

AUTRES

Enfance maltraitée : 119
Jeunes violence écoute :
0.800.202.223
Violences conjugales : 3919
Solidarité vieillesse :
0.810.600.209
Urgences vétérinaires :
0.892.68.99.33

CONTE RADIOPHONIQUE

Spectacle pour les oreilles
et pour les yeux

Piletta ReMix est une fiction radiophonique live.
C'est une histoire à écouter sous casque et à voir, pour découvrir
les coulisses d'une création radiophonique ; une fable noire
et pourtant drôle qui se joue des peurs d'enfants et du monde
des grands. C'est une performance d'acteurs, bruiteurs, électro-
musiciens, mixeurs qui donnent vie à treize personnages
sous les aléas du direct. C'est un conte initiatique qui voit
son héroïne braver tous les dangers d'un monde qui lui
est inconnu, le monde des adultes, pour sauver sa grand-mère
malade. C'est du théâtre pour les oreilles ou de la radio
pour les yeux. Ou les deux.

» Représentations scolaires : jeudi 12 mars à 14 h, vendredi
13 mars à 14h, vendredi 13 mars à 20 h. Espace Renaudie,
30, rue Lopez et Jules Martin. Jeune public, à partir de 7 ans.
Informations/réservations : Direction des Affaires culturelles
au 01.48.34.35.37 ou billetterie@mairie-aubervilliers.fr

FÊTE DE LA SOUPE

Participez au grand concours
de soupe de la rue des Fillettes!

Pendant deux ans, la Fabrique des Impossibles et les Grandes Personnes vous proposent
de faire vivre la rue des Fillettes au rythme d'un projet mêlant écriture de journaux muraux,
créations visuelles, collages sur panneaux, programmation artistique et événements festifs!
Samedi 7 mars, à partir de 16 h, vous êtes invité-e-s à la fête de la soupe durant laquelle
participer à un grand jeu concours!

» Rendez-vous au début de la rue des Fillettes, place du Front Populaire.

LOGEMENT ET SENIORS

Une salle de bain
adaptée à moindre coût

Un dispositif, lancé par Action-
Logement, s'adresse aux retraité-e-s
de la ville, à celles et ceux qui
souhaitent procéder à des travaux
dans leurs installations sanitaires.
Elles et ils pourront, dans ce cadre,
bénéficier d'une aide de 5 000 euros
pour des aménagements dans leur
salle de bain et ainsi demeurer dans
leur logement plus longtemps,
en autonomie, sans avance de frais
ni de reste à charge.

» Se renseigner sur le site
www.actionlogement.fr



En raison de la période électorale et par devoir de neutralité,
Les Nouvelles d'Auber font une pause au mois de mars.
Vous ne recevrez donc que ce seul numéro
que nous avons souhaité consacrer aux droits des femmes.
Nous vous donnons rendez-vous début avril.

La Rédaction

JEUNE PUBLIC

Jean de La Lune et l'Orchestre de Paris

Les musiciens de l'Orchestre de Paris en formation de musique de chambre offrent
aux enfants des concerts de 45 minutes autour de classiques de la littérature de jeunesse,
dont *Jean de la Lune* de Tomi Ungerer. Laissez-vous porter par cette adaptation musicale!
Jean de La Lune profite du passage d'une comète pour rendre visite aux terrien-ne-s.
Mais certain-e-s ne sont pas prêt-e-s à le recevoir et Jean doit bientôt s'enfuir. Au fond de la
forêt, il rencontre alors un bien curieux savant qui l'accueille en ami dans son vieux château...
Avec quatre musiciens de l'Orchestre de Paris, écoutez son histoire et participez, en musique
et chansons, à son aventure. L'histoire, racontée par un récitant est jalonnée de comptines
choisies que les enfants connaissent bien.

» Représentations scolaires : vendredi 20 mars à 9 h 30 et 10 h 30. Samedi 21 mars à 11 h,
Espace Renaudie, 30, rue Lopez et Jules Martin. Jeune Public à partir de 4 ans. Gratuit. Informations/
réservations : Direction des Affaires culturelles au 01.48.34.35.37 ou billetterie@mairie-aubervilliers.fr

DÉAMBULATION

Balade visuelle et sonore

L'Entrelà est une boucle aux infinies mutations possibles.
Chaque nouvelle forme fait apparaître des Entrelàs toujours
plus complexes et dont les formes sont repérables aussi
bien dans la nature, l'architecture, que dans les motifs de
tissus ou objets du quotidien. Présentes dans toutes
les cultures, ces boucles aux variations multiples constituent
un langage universel appréhendable par toutes et tous. Avec
« Entricielà », Johann Le Guillerme a proposé aux habitant-e-s
d'Aubervilliers et de La Courneuve de venir enrichir
sa cartographie avec leurs propres Entrelàs. À travers
un cycle participatif mêlant arts visuels et arts sonores,
les participant-e-s ont été invité-e-s à concevoir leur
propre Entrelà avec la compagnie Cirque Ici. Ces Entrelàs
ont ensuite été apposés collectivement dans l'espace public
pour constituer des poèmes graphiques urbains.
Dans le cadre de la Journée internationale des droits des
femmes, le dimanche 8 mars après-midi, participez
à une balade sonore avec les compagnies Les Allumeur-e-s
et Méliadès pour donner une autre interprétation de ces
Entrelàs autour d'un temps festif.

» Départ de la Maison des jonglages (11, avenue du Général
Leclerc, La Courneuve) à 14 h 30. Arrêt à la Mairie d'Aubervilliers
à 15 h 30 / jeu théâtral. Final à la Villa Mais d'Ici (77, rue des Cités)
à 16 h 30 avec un pot convivial. Il est possible de suivre l'ensemble
de la balade ou de se joindre à cette balade sur l'un de ces trois
temps du parcours.

INVITATION

La Maire, la Municipalité, Nouvelle Toile Productions et le cinéma
Le Studio ont le plaisir de vous inviter à la 6^e édition du Retour
du Palmarès de Clermont-Ferrand. À cette occasion, seront présentés
plusieurs courts métrages (films de moins de 60 minutes) primés
lors du festival, en présence des équipes des films et des organisateurs
du Festival du court métrage de Clermont-Ferrand.

» Vendredi 13 mars à 19 h 30. Cinéma Le Studio, 2, rue Édouard Poisson. La projection sera suivie d'un cocktail.
Entrée gratuite, réservation obligatoire auprès de la Direction des Affaires culturelles.
Tél. : 01.48.34.35.37 ou 07.88.52.64.45 ou par mail : billetterie@mairie-aubervilliers



» A VOTÉ ! Image extraite du film *Aux armes citoyennes* dirigé par Denis Terila, réalisé par Éric Garreau.

EN DATES

1789 Rejet du droit de vote pour les femmes

1878 Au Congrès du droit des femmes, leur accès au vote n'est pas évoqué

1944 Adoption du droit de vote pour les femmes

1945 Les femmes votent pour la première fois

majorité parlementaire, soupçonnent les femmes d'être sous l'influence du clergé et ne veulent pas voir l'équilibre politique menacé. Le soutien du Pape au vote des femmes à partir de 1919 les conforte dans l'idée que l'Église, par l'entremise des femmes, voudrait regagner en pouvoir.

La France de la III^e République ne verra pas non plus le vote des femmes aboutir. Il faudra attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale, durant laquelle les femmes ont largement contribué à l'effort de guerre, tant par leur travail en remplaçant les hommes partis au front, que par leur rôle actif dans la Résistance. Ainsi, par l'ordonnance du 21 avril 1944 du Comité français de la Libération nationale, confirmé le 5 octobre suivant par le Gouvernement provisoire de la République, « la femme française peut voter ». Plus de 12 millions d'électrices se rendront aux urnes le 29 avril 1945 pour la première fois. « Les femmes ont joué un rôle tellement extraordinaire pendant la guerre. C'était impossible que nous ne votions pas avec la part que nous avons pris pendant la Résistance. Quand j'ai voté pour la première fois, ma main tremblait devant l'urne. C'était quelque chose de très important », dira Adrienne Mairé, adjointe au maire et conseillère générale à Montreuil, de 1947 à 1977. Dans toute la France, des femmes sont nommées à des postes autrefois réservés aux hommes. Aux Sables-d'Olonne, Odette Roux est élue maire, elle n'a que 26 ans. Huguette Siclier-Heitzmann est nommée maire-adjointe à Bagnolet en 1945. Yvonne Dumont siègera au Sénat de 1946 à 1959. À Aubervilliers, Charles Tillon s'adjoindra les services de Marguerite Le Maut aux actions sociales. Mais c'est encore Émilienne Galicier, députée du Nord de 1945 à 1958, qui dira : « Voter, c'est quelque chose de formidable, parce que c'est la reconnaissance totale de ce qu'est une femme avec tous les droits qu'elle a conquis. »

● MAYA KACI

Les verbatims sont extraits du film *Aux armes citoyennes*, réalisé par Éric Garreau (1991).

C'est cent cinquante ans après la Révolution française que, de haute lutte, les femmes obtiendront enfin le droit de voter.

Aux urnes citoyennes !

ÉLIGIBLES Le 29 avril 1945 lors d'élections municipales, les Françaises votent pour la première fois. Après des années de luttes et de combats, elles accèdent enfin au droit à la citoyenneté. Désormais électrices et éligibles, au sortir de la guerre, on verra partout en France les premières femmes affiliées à des postes de députée, de maire ou de maire-adjointe.

C'est dans la France libérée, après quatre années d'occupation allemande et de collaborationnisme que, le 29 avril 1945, les femmes voteront pour la première fois. Un événement majeur pour ce premier scrutin municipal depuis la Libération.

En mars 1944, à Alger, où se réunissait l'Assemblée consultative provisoire, Fernand Grenier, représentant du Parti communiste, défend un amendement qui prévoit que « les femmes seront électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes ». Tandis que le général de Gaulle y déclare : « Le régime nouveau doit comporter une représentation élue par tous les hommes et toutes les femmes de chez nous. »

Ainsi, bien que le vote des femmes n'apparût pas jusque-là comme une priorité absolue,

l'amendement est adopté à 51 voix contre 16. L'aboutissement d'un long combat : c'est la Révolution française qui, curieusement, privera les femmes de leurs aspirations sociales, culturelles, mais aussi politiques. En 1789, l'abbé Sieyès, député du Tiers-État, fait part de sa distinction entre les citoyens « actifs » et les citoyens « passifs ». Il classe les femmes dans la seconde catégorie, au même titre que les enfants, les étranger-ères et les fous ou folles. Les femmes sont donc officiellement exclues du droit de vote par l'Assemblée nationale le 22 décembre 1789. En 1791, Olympe de Gouges, femme de lettres et femme politique avant l'heure, pionnière du féminisme français, présentait à l'Assemblée législative sa Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne. Texte juridique exigeant la pleine assimilation légale, politique et sociale des femmes. Il se voulait un pastiche critique de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui énumérait des droits ne s'appliquant qu'aux hommes, tandis que les femmes étaient exclues du droit de vote, mais aussi de l'accès aux institutions publiques, aux liber-

tés professionnelles et aux droits de propriétés.

Tout au long du XIX^e siècle, les femmes vont lutter contre leur mise

à l'écart du domaine politique. Tribunes dans les journaux, créations de clubs, interventions publiques, pétitions, manifestations, tentatives d'inscriptions sur les listes électorales donneront sens et crédit à leur combat. Fermes, leurs revendications resteront cependant à l'écart des méthodes radicales et provocatrices des suffragettes d'Outre-Manche.

UN NOUVEL ÉQUILIBRE POLITIQUE

En 1876, Hubertine Auclert, journaliste et écrivaine, milite pour la révision du code Napoléon et exige pour les femmes le droit de se présenter aux élections. Elle fonde la société Le droit des femmes, qui soutient leur droit au vote. Lors du Congrès international du droit des femmes en 1878, les ateliers organisés sont composés majoritairement d'hommes et le droit de vote pour les femmes ne sera pas évoqué. Hubertine Auclert ne pourra pas défendre ce projet dans le discours qu'elle avait prévu pour l'occasion.

Dans la première moitié du XX^e siècle, des propositions de loi pour accorder le droit de vote aux femmes sont adoptées par la chambre des députés. Mais le Sénat refuse l'approbation de la mesure en s'y opposant par le vote ou en repoussant indéfiniment le texte. Les radicaux, qui constituent la

**12 millions
d'électrices
voteront en 1945**